

TRANSFORMER LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Actuellement, les missions du Canada à l'étranger accueillent des représentants de 15 ministères, 6 organismes publics et 3 provinces. Au total, seuls 23 % des 1 600 fonctionnaires canadiens travaillant dans des missions à l'étranger sont des agents des Affaires étrangères. Il est donc urgent de faire en sorte que le Canada s'exprime d'une seule voix à l'échelle internationale.

La capacité des Affaires étrangères à élaborer des politiques doit elle aussi être reconstruite. Le leadership en matière de politique étrangère est essentiel pour assurer la cohésion de l'activité internationale du gouvernement tout entier, pour anticiper les changements et proposer des solutions novatrices aux nombreux défis auxquels nous faisons face.

Il y a aussi un besoin aigu de compétences correspondant à la nouvelle situation internationale, y compris la connaissance de troisièmes langues difficiles, comme l'arabe et le mandarin. En comparaison, l'Australie dépense plus de trois fois plus que le Canada par agent pour la formation linguistique et la Nouvelle-Zélande, près de neuf fois plus.

Les Canadiens devenant plus actifs à l'échelle internationale, les Affaires étrangères doivent soutenir leurs services consulaires, notamment pour faire face à des tragédies comme celle du tsunami en Asie, ainsi qu'à la réalité des activités de Canadiens dans des régions dangereuses. Les services de passeport doivent être améliorés à la fois pour être plus efficaces et pour garantir le maintien d'une stricte sécurité.

Initiative particulière

- Face à ces défis, les Affaires étrangères mettront en œuvre un plan de renouvellement et de transformation comprenant un mandat renouvelé, une capacité d'élaboration de politiques reconstruite et la possibilité d'assurer la cohérence pangouvernementale de la politique étrangère, une présence mondiale renforcée, des changements structurels, un coffret d'outils ministériel amélioré et un meilleur service aux Canadiens, en particulier un appui consulaire en temps voulu.

CHANGER LE MODE D'EXERCICE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Notre défi consistera à traduire à la fois l'évolution des impératifs internationaux et la nécessité de préciser le rôle des relations internationales au sein du gouvernement en général, étant donné les liens sans cesse plus étroits qui se tissent entre les dossiers assujettis aux politiques intérieure et étrangère. Cela clarifiera le rôle des Affaires étrangères, qui sont chargées :

- d'interpréter les tendances et événements internationaux pour le gouvernement et pour les Canadiens, en reconnaissant l'importance croissante de la mondialisation;
- de formuler une politique internationale canadienne distincte;
- d'intégrer le programme international du Canada et sa représentation à l'étranger;
- de défendre au premier chef les valeurs et les intérêts du Canada à l'étranger;
- de fournir aux Canadiens de meilleurs services en matière d'affaires consulaires et de délivrance de passeports;
- d'assurer l'intendance des fonds publics et la prestation de services communs à l'étranger, au nom de tous les ministères.

RECONSTRUIRE LA CAPACITÉ D'ÉLABORATION DE POLITIQUES ET PROMOUVOIR LA COHÉRENCE

Les Affaires étrangères assureront un leadership à l'échelle gouvernementale à propos des questions internationales, au Canada et à l'étranger. Pour cela, les Affaires étrangères dirigeront à la fois la formulation de la politique internationale globale du Canada et l'élaboration interministérielle de stratégies pangouvernementales qui fixeront des jalons annuels par rapport aux priorités définies dans l'énoncé de politique internationale. Dans le cas des stratégies axées sur les différents pays, par exemple, le leadership des Affaires étrangères permettra de réunir des ressources